

Économiser l'eau

L'agglomération encourage et accompagne les professionnels désireux d'amorcer une transition écologique dans le cadre de leur activité.

Parmi les leviers essentiels pour limiter l'impact environnemental de l'entreprise et renforcer sa robustesse : maîtriser ses consommations d'eau.

Pour accompagner les entreprises du territoire dans cette démarche, Golfe du Morbihan – Vannes agglomération s'appuie sur les dispositifs proposés par ses partenaires : la [Chambre de Commerce et d'Industrie](#) (CCI) et la [Chambre de Métiers et de l'Artisanat](#) (CMA).

Pourquoi réduire ses consommations d'eau ?

La ressource en eau est de plus en plus sous tension. Les épisodes de sécheresse observés ces dernières années ont conduit à des restrictions d'usage pouvant impacter directement l'activité des entreprises.

Le [Plan Eau, lancé par l'État en 2023](#), fixe un objectif de réduction de 10 % des prélèvements en eau d'ici 2030. Anticiper ces évolutions permet non seulement de réduire les consommations et les coûts, mais aussi de sécuriser son activité face aux périodes de tension.

Les entreprises engagées dans une démarche de réduction concrète de leurs consommations d'eau peuvent, sous conditions, bénéficier d'adaptations prévues par les arrêtés sécheresse et ainsi sécuriser leur activité en période de tension sur la ressource.

Le programme ECOD'O Pro

Porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et [Bretagne Compétitivité](#), avec notamment le soutien financier de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération.

Pour qui ?

Entreprises dont l'activité présente des consommations d'eau significatives, notamment dans les secteurs de l'industrie, de l'agroalimentaire ou du tourisme.

Le programme comprend :

- diagnostic des consommations d'eau ;
- plan d'actions personnalisé ;
- accompagnement technique et réglementaire ;
- recherche de solutions et de financements ;
- partage de retours d'expérience et de bonnes pratiques.

Depuis son lancement, plus de **350 entreprises bretonnes** ont bénéficié du programme, avec une **économie moyenne de 13 %** de leur consommation d'eau.

En savoir plus : www.bretagne-competitivite.fr/ecodopro

Contact : Camille FRASLIN – camille.fraslin@bretagne-competitivite.fr

Le programme Performa Eau

Porté par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Bretagne avec le soutien financier de l'agglomération.

Pour qui ?

Les entreprises artisanales dont la consommation d'eau dépasse 150 m³ par an, notamment dans les métiers de bouche, de l'automobile et du bâtiment ainsi que dans les activités de lavage.

Le programme comprend :

- diagnostic des consommations d'eau ;
- plan d'actions personnalisé ;
- accompagnement à la mise en œuvre des solutions techniques (installation d'équipements économes en eau ou de récupération des eaux de pluie, lorsque cela est pertinent) ;
- recherche de financements et l'aide au montage des dossiers ;
- conseils pour adopter des pratiques économes en eau.

En savoir plus : www.cma-bretagne.fr/transition-ecologique/realiser-des-economies/performa-eau

Contact : Maëlle LE BRUN, Conseillère Environnement – maelle.lebrun@cma-bretagne.fr

Partenaires transition écologique

ADEME Bretagne

L'objectif de l'ADEME est d'accompagner les entreprises dans leurs adaptation et transformation vers des modes de production plus sobres et durables grâce notamment à du financement.



www.ademe.fr

agirpoulatransition.ademe.fr

Bretagne Compétitivité

Bretagne Compétitivité accompagne les entreprises dans leur développement, de la réflexion stratégique à la mise sur le marché du produit ou de la solution. Elle aide à renforcer la compétitivité des entreprises par l'innovation et la prise en compte des transitions écologique et sociétale.



www.bretagne-competitivite.fr

S'inscrire dans la transition écologique

Eau